

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 77 (1968)
Heft: 4

Artikel: Présence Croix-Rouge dans les 2 Vietnam
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présence Croix-Rouge dans les 2 Vietnam

Comme annoncé dans notre dernier numéro, l'équipe médicale suisse qui se trouvait en poste à Kontum, dans les Hauts Plateaux centraux du Vietnam-Sud depuis le mois d'avril 1966, a dû évacuer cette ville au début de février 1968 sans espoir de retour, du moins dans l'immédiat. Le Dr A. Wildholz qui a quitté la Suisse à fin février avec un collaborateur administratif, M. Peter Künzi, a rejoint l'équipe suisse qui s'était repliée à Saigon.

Sur demande de la Croix-Rouge suisse, il a examiné de quelle façon cette dernière pourrait le plus utilement possible poursuivre son assistance médicale en faveur de la population sud-vietnamienne et a établi un projet dont la réalisation fait actuellement l'objet d'une étude approfondie.

L'équipe médicale affectée à l'Hôpital pédiatrique de Da Nang, en revanche, est demeurée en poste. Forte d'un médecin et de trois infirmières, elle sera vraisemblablement renfor-

cée, vu l'ampleur du travail incomptant à nos compatriotes dans cet établissement construit, rappelons-le, par la Croix-Rouge suisse et mis en service au mois de novembre 1967.

Le Conseil fédéral a voté l'octroi d'un subside de 1 million de francs en faveur d'une aide au Vietnam-Nord qui sera apportée par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge suisse. Ce montant s'ajoute aux deux contributions d'une valeur totale de 500 000 francs, que les autorités fédérales avaient accordées déjà au printemps 1967 et en hiver 1968, et qui ont permis de remettre une aide en espèces, ainsi que du matériel médical de laboratoire à la Croix-Rouge nord-vietnamienne. La Croix-Rouge suisse utilisera vraisemblablement la somme mise à sa disposition pour la fourniture d'instruments chirurgicaux simples dont devraient bénéficier de nombreux villages du Nord-

Vietnam où le service sanitaire est assuré par des médecins auxiliaires et des volontaires.

Une proposition à ce sujet a été soumise à la Croix-Rouge suisse par le délégué général du Vietnam-Nord, à Paris, M. Mai van Bo, à l'occasion de la visite que ce dernier a faite à Berne, le 21 mars 1968.

Au Vietnam du Sud, près de 20 000 familles réfugiées bénéficient actuellement de l'assistance de la Croix-Rouge nationale. Les secours qu'elles reçoivent sont en grande partie fournis ou financés par les dons — dont la valeur s'élève à près de deux millions de francs suisses — de quelque 23 Sociétés nationales de Croix-Rouge qui ont répondu à l'appel conjoint lancé par le CICR et La Ligue au début du mois de février dernier.

